

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 453

Artikel: Les bons comptes font les bons amis ... Un compte, un Etat
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bons comptes font les bons amis...

Il faut lire le Compte d'Etat de la Confédération. Non pour le vérifier, le Contrôle fédéral des finances s'en charge avec tout le sérieux voulu. Ni pour le comprendre dans son ensemble, à moins d'avoir beaucoup de temps et des cachets contre les maux de tête. Mais pour se rassurer, et le sentiment de sécurité n'a pas de prix en ces temps d'incertitudes. Car le Compte d'Etat, c'est du solide, du positif, du suisse quoi.

... Un compte, un Etat

D'abord, il n'y a qu'un seul Compte. Ce singulier de bon aloi écarte toute idée de comptabilités parallèles, tout soupçon de caisses noires ou grises, toute possibilité de dépenses non inscrites au budget, bref de combines financières. Voilà qui sécurise.

En fait, il y a d'une part le compte dit financier, auquel s'inscrivent les dépenses et les recettes de l'exercice, et d'autre part le compte des variations de la fortune, qui fait état des charges et des revenus pendant le même temps ; en fait, ces deux comptes forment ensemble le compte général, dont le solde est porté à l'actif du compte capital, c'est-à-dire du bilan, qui renseigne sur la valeur et les éléments du patrimoine fédéral en fin d'année. Vu ?

Pour 1977, le compte général boucle avec un découvert de 2301 millions, soit 1467 millions d'excédent de dépenses au compte financier et 834 millions d'excédent de charges aux variations de la fortune, toujours bénéficiaires de 1961 à 1974 et de plus en plus déficitaires pour les trois derniers exercices. Au 31 décembre dernier, la somme du bilan de la Confédération s'élevait à 38 833 millions, compte tenu des opérations de gestion du patrimoine et de trésorerie, et avec une dette totale de 16 610 millions. Rien d'affolant donc, bien au contraire, surtout si on compare

avec les années 1974-1976 ! Comme le dit joliment le Conseil fédéral, qui parle des dépenses publiques comme un patron des ventes un peu languissantes de son entreprise : « Le compte de l'exercice écoulé reflète le redimensionnement des dépenses de la Confédération ». Voilà de quoi rassurer au moins certains lecteurs.

Ensuite, il n'y a pas seulement un Compte, même subdivisé, il y a aussi un Etat, même fédératif. On peut discuter l'apparition du monstre « Etat » dans le projet de nouvelle Constitution fédérale. Mais il est déjà, au sens de Dame Helvétie, dans ce compte d'Etat que le Conseil fédéral dépose chaque printemps sur la table des parlementaires, avec une humilité toute formelle et un bref projet d'Arrêté d'approbation fixfertig en deux articles non soumis au référendum. Du clair, du net, du tranchant. On se sent gouverné. L'Etat fonctionnant, l'Etat dans l'accomplissement de son œuvre, saisie en un Compte annuel, superbement irréfutable (pour la sécurité) et merveilleusement détaillé (pour la curiosité).

Pour curieux insatiables

Car, en plus, il y a tout dans le Compte d'Etat. La curiosité la plus malsaine s'épuise au fil des pages de tableaux et des colonnes de chiffres, assorties de commentaires justificatifs dans la plus pure tradition de l'orthodoxie super-stricte qui doit présider à la gestion des fonds publics. Un travail de bénédictins passés par le diplôme d'expert-comptable et par le stage dans une société fiduciaire. Que leur volonté soit faite, il en est bien ainsi. Il est juste que le moindre écart par rapport au budget donne lieu à explication ; on la comprend ou non, on s'en contente ou pas, mais elle ne manque jamais. Même là où on n'en demandait pas tant ! Fr. 5277.— non inscrits pour une Conférence de réexamen du traité interdisant de placer des armes de destruction massive sur le fond des mers. Fr. 1526.— pour dépenses supplémentaires imprévues par suite du remaniement des documents d'examen pour le brevet d'ingénieur-géomètre. Fr. 4481.— budgetés en trop au

titre de l'adjudance pour les photographies pour les cartes d'identité du personnel sanitaire et des aumôniers — non que les photos n'aient pas été faites mais leurs auteurs ont procédé à une « présentation tardive des factures » (les inconscients !).

A qui les « dépassements » ?

Plus significatifs à bien des égards, des dépassements relativement importants ont été consentis pour l'Assemblée constituante du Jura (783 000 francs), pour les constructions de la protection civile (10,4 millions), pour les routes nationales (10,35 millions), pour des travaux de déblaiement dans le canton d'Uri et pour les communications téléphoniques militaires (2,4 millions). Bien entendu, la plupart des dépassements de crédits n'apparaissent pas comme tels en fin d'exercice, par la grâce des crédits complémentaires accordés en cours d'année à coup de millions le plus souvent. Cela ne suffit pas toujours : malgré 21 millions de rallonge, les 315,5 millions prévus au total pour le placement du fromage n'ont pas suffi à financer l'écoulement de ce beau produit suisse, par exemple...

Selon son intérêt personnel, chacun peut parcourir en tous sens le Compte d'Etat et y repérer des chiffres passionnnants. L'achat et l'entretien des ordinateurs et terminaux rattachés à la Chancellerie ont coûté 37,1 millions de francs en 1977. La Société de médecine préventive a reçu une subvention de Fr. 5000.— ; les sociétés militaires ont encaissé Fr. 416 000.—, sans compter les munitions gratuites pour le tir sportif (Fr. 200 500.—) ni les cours pour jeunes tireurs (Fr. 111 000.—), ni bien sûr les subventions pour la gymnastique et le sport qui émargent au budget du Département militaire pour 10,5 millions de francs (plus 18,4 millions de dépenses générales pour « Jeunesse et Sport »).

M. Gnägi, employeur

Le Département militaire occupe 15 000 personnes, ce qui fait de M. Gnägi le plus gros employeur des Sept sages, avec 4771 employés à l'Inten-

dance du matériel de guerre, 2750 rampants et autres au Service des aérodromes militaires, etc., sans oublier 138 « brosseurs d'officiers dans les écoles et les cours », qu'on pourrait tout aussi bien appeler ordonnances.

On peut aussi faire des comparaisons plus ou moins raisonnables : la protection de l'environnement a coûté 239 millions l'an dernier, soit trente millions de plus que la protection civile ; le Musée national et la Police des étrangers ont un budget analogue, approchant les 6 millions de francs. Dans l'ordre, les administrations les plus coûteuses sont : l'Office fédéral des assurances sociales (2,8 milliards), le Service des routes et des digues (1,3 milliard), le Groupement de l'armement, l'Office des transports et la Division de l'agriculture (1,2 milliard chacun). A noter que l'Office de l'économie énergétique couvre une bonne partie de ses dépenses (6 575 000 francs, dont

388 000 pour les économies d'énergie) par des recettes (4,1 millions, dont 2,55 millions à titre de « remboursements de frais des installations atomiques et 1,4 million de taxes pour permis d'exportation d'énergie électrique »).

Voyez vous-même

Arrêtons là ces zig-zag à travers le Compte d'Etat. Vous pourrez toujours y consacrer, par exemple, un dimanche après-midi de pluie. A défaut d'intérêt pour les dessous de Dame Helvétie, vous avez aussi les comptes de l'Etat (Canton ou République) qui est le vôtre ou encore, les plus concrets et distrayants de tous, ceux de votre commune. Et si tant de saines lectures ne vous rassurent ni ne satisfont votre curiosité, c'est que vous êtes un inquiet ou un maniaque — de toute façon un malade. Puisqu'on vous dit qu'on est bien gouverné.

une rapidité exemplaire, le président de Manifeste Démocratique, Dieter Grünenfelder, a perdu son poste d'instituteur à Embrach près de Zurich bien que les parents de ses élèves soient intervenus en sa faveur, la justice (mis à part une condamnation récente d'un informateur) a mis un zèle particulier à ne rien faire contre les amis de Cincera (quatre documents qui accusent directement Cincera sont restés enterrés pendant treize mois dans les tiroirs de la justice zurichoise jusqu'à ce qu'une intervention énergique du Manifeste Démocratique les fasse parvenir à l'auditeur en chef de l'armée, où ils ont disparu dans un autre tiroir...), en octobre de l'année dernière, deux mouchards de Cincera ont publié leurs « souvenirs » (nous en avons donné de larges extraits dans ces colonnes) et finalement on découvrait que l'ordinateur du Département militaire fédéral Midonas avait travaillé étroitement avec le lieutenant-colonel Cincera jusqu'au printemps 1976. Mais Cincera persévere donc, et il fêtera ses cinquante ans le 14 mai, toujours en cour au Parti radical, toujours innocent pour les tribunaux, toujours en voie d'être « promu » colonel.

Cincera parmi nous

— Votre activité est donc exactement la même qu'avant l'affaire Cincera ?

— Bien sûr, c'est tout à fait clair.

— Mais c'est pourtant exactement ce que vous reprochez aux régimes de l'Est. Chacun surveille son voisin.

— Là-bas, c'est l'Etat qui surveille. Il nomme des gens pour surveiller les autres. Pour moi, il s'agit de se confronter avec l'avis des autres.

Ainsi parlait Cincera en juin dernier (répondant aux questions d'un journaliste de « Tat »). Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne cachait pas son jeu. Il avait fallu pourtant une action spectaculaire du Manifeste Démocratique (1000 membres avant l'*« affaire »*, 3000 environ aujourd'hui dans toute la Suisse) pour mettre à jour — autant que faire se pouvait — les activités du lieutenant-colonel et pour révéler le contenu de ses archives stockées à la Englischierviertelstrasse 32, à Zurich. Des milliers de personnes fichées, des renseignements accumulés sur la vie privée de centaines de

prétendus « gauchistes », des documents qui parviennent au maniaque de la subversion intérieure en violation du secret de fonction et des secrets bancaire et militaire, des informations glanées ça et là par des mouchards. En filigrane, des relations privilégiées de détective complaisant à patrons soupçonneux, des connivences douteuses avec des membres d'administrations publiques, dans tous les milieux des complicités renforcées petit à petit par le troc d'informations sordides. Une toile d'araignée, un fichier où se fige un passé de ragots, d'à-peu-près, de données partielles et partiales, toujours à disposition pour justifier un licenciement, un renvoi, une préférence, un blâme, une mise sous surveillance discrète. Mais Cincera persévere !

Toujours en cour

Ainsi parlait donc Cincera en juin dernier, et depuis, Manifeste Démocratique a publié un bilan aussi complet de ses activités, « Dossier Cincera », des membres de Manifeste Démocratique ont été condamnés à des peines de prison avec sursis à

Il valait donc la peine de traduire pour les Romands l'essentiel des documents accumulés en près de vingt mois : vous les trouverez aux Editions Que faire (adresse utile : Librairie Que faire, place des Grottes 1, à Genève). On se remettra ainsi en mémoire les soutiens de Cincera en Suisse romande. Des groupes de droite tels que Action Liberté et Responsabilité qui publiait notamment dans « 24 Heures », le 9 décembre 1976, avec la caution de ses membres, le directeur général de Surchard, Henri Parel, et les radicaux genevois Lise Girardin et Fernand Corbat, une page publicitaire plaident la cause du délateur zurichois : « ... nombreux sont les lecteurs de la présente annonce qui sont enregistrés sur une fiche d'organisation d'extrême gauche ; vous aussi peut-être, ce qui fait de vous un « aspirant potentiel à la Sibérie » ; quand le Manifeste Démocratique pénétrera-t-il chez vous par effraction ? »